

UN MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DE LOI C-31

(AIG entre le Département du Trésor (IRS) et le gouvernement du Canada)

Je suis né aux États-Unis en 1946. J'ai fini mes études universitaires en 1970. J'ai immédiatement commencé mon service militaire. J'ai été membre actif dans l'armée américaine, pendant deux ans comme c'était exigé à l'époque. J'ai quitté l'armée avec mention honorable en septembre 1972. Je suis un ancien combattant. En décembre 1973, ma femme et moi avons émigré au Canada. J'ai passé un peu plus d'un an à travailler aux États-Unis avant notre déménagement permanent au Canada. Nous avons pris cette décision non pas pour échapper à quoi que ce soit mais simplement pour faire notre vie au Canada. Nous avons de bons amis en Colombie-Britannique et c'est donc là que nous nous sommes établis au début.

En 1979, je suis devenu citoyen canadien. Nous avons décidé de vivre ici et je voulais avoir le droit de voter. Nous avons résidé légalement au Canada pendant plus de 40 ans, sans aucun lien avec les États-Unis, à part une visite occasionnelle à des parents. Pas de maison, pas de biens, pas d'adresse, pas d'argent, rien. Je suis citoyen canadien depuis 35 ans. Ma femme est devenue citoyenne l'été dernier. Au moment où je suis devenu citoyen canadien, tout le monde m'a dit que je perdrais automatiquement ma citoyenneté américaine et, en vertu de la loi américaine de l'époque, je l'ai perdue. J'avais prêté allégeance à une puissance « étrangère », et j'avais accepté un emploi au gouvernement territorial du Yukon, deux actes d'expatriation. Cela me convenait tout à fait. En 1979, j'avais consciemment et volontairement fait le choix de devenir citoyen canadien, même en sachant pertinemment que je perdrais ma citoyenneté américaine. Je n'y ai plus jamais pensé, jusqu'à maintenant.

En 2010, à cause d'activités et de décisions gouvernementales financières et administratives ineptes, les États-Unis ont désespérément eu besoin d'argent. L'une des idées qu'ils ont imaginées pour en trouver a été la FATCA. Dès le départ, c'était une loi mal conçue, arrogante, tyrannique, désespérée et, pour ce que j'en sais, anticonstitutionnelle. Du fait du traité fiscal entre les États-Unis et le Canada, nous n'avons jamais dû d'impôts aux États-Unis. Toutefois, par ignorance de notre part, et par manque d'intérêt du gouvernement américain, nous n'avons jamais fait de déclaration d'impôts aux États-Unis. Nous n'avons jamais su que c'était exigé, du fait que j'étais devenu canadien, et aussi du fait que les États-Unis sont le seul pays de cette planète à avoir une fiscalité fondée sur la citoyenneté. Qui aurait pu l'imaginer?

Maintenant, après avoir vécu et travaillé au Canada pendant 40 ans (et y avoir fidèlement payé mes impôts), je suis puni par mon pays d'adoption parce que je n'y suis pas né. Je viens d'être vendu au grand tyran du Sud. Le Canada, désirant apparemment ardemment renoncer à sa souveraineté comme nation unique et distincte, a fait l'impensable pour sauver la mise des

grandes banques. C'est absolument pathétique. C'est foncièrement inadmissible. Et c'est totalement illégal. Ce gouvernement conservateur devrait être incroyablement honteux. Le Canada n'a pas pris de temps pour condamner l'Érythrée, pays dictatorial qui fait payer à ses citoyens de l'étranger une taxe de 2 %. Quelle bonne affaire par rapport à la cupidité dont font preuve les États-Unis.

L'IRS a vite constaté que la grande majorité des expatriés ne devaient pas d'impôts aux États-Unis. Ses agents ont donc concocté des amendes et des sanctions énormes pour le simple fait de ne pas avoir produit de déclaration d'impôts chaque année. Et M. Douglas Shulman de l'IRS a découvert les FBAR. Je suis sûr qu'il a obtenu un bonus pour ça. Les gens se voient infliger des amendes représentant plusieurs fois leur actif total pour ne pas avoir informé les États-Unis de l'existence de comptes bancaires « étrangers », des comptes bancaires qu'ils utilisent dans leur pays de résidence et de citoyenneté pour leurs activités quotidiennes. L'IRS a déjà calculé que le coût d'administration de la FATCA et des FBAR sera beaucoup plus élevé que les recettes qu'il est susceptible d'en tirer. Il s'agit donc plus de punir les citoyens américains pour avoir osé quitter les États-Unis et vivre ailleurs (quelle audace!) que de dépister des gens qui veulent échapper à l'impôt.

Quand je suis devenu citoyen canadien, je pensais que je bénéficierais des mêmes droits et privilèges et de la même protection que les autres citoyens. Hélas non! M. Harper et sa flopée de députés conservateurs obséquieux et pleutres ont décidé que je suis un citoyen canadien de deuxième ordre, qui ne mérite pas tous les droits et privilèges accordés aux citoyens nés au Canada, ni la protection de son gouvernement. Comment ont-ils pu un jour décider de faire ça?

Le Canada a consacré de nombreuses années et beaucoup d'efforts à tenter de légitimer sa souveraineté par rapport aux États-Unis et puis, d'un seul coup de crayon, il s'est abaissé à n'être plus qu'une excroissance septentrionale des États-Unis. Ce n'est plus une nation fière, différente et souveraine. Ce gouvernement a permis à l'IRS (le Département du Trésor) de venir dans MON pays malmené certains citoyens canadiens qualifiés de deuxième ordre. Bande de lâches! Vous devriez avoir honte!

J'étais très fier de mon pays d'adoption depuis le premier jour où je m'y suis établi. Aujourd'hui, plus tellement.

L'heure est grave, et le problème dépasse largement toutes ces questions d'impôts et de pénalités. Il s'agit en fait d'une cession flagrante des citoyens d'une nation souveraine par cette même nation souveraine à une autre nation, simplement par peur d'être financièrement pénalisée par une nation endettée, menaçante et persécutrice. C'est absolument pathétique.

Du fait de leur propre manque de leadership compétent, les États-Unis sont devenus il y a longtemps un embarras mondial, et ça fait 35 ans que je ne me considère plus comme une « personne » américaine. Aujourd'hui, je ne suis plus fier non plus d'être canadien.

Et il n'y a rien que je puisse y faire. Le gouvernement actuel fera tout ce qui lui convient le mieux sur le plan financier. Pour autant que je sache, la position du gouvernement Harper est la suivante :

Même si vous êtes légalement un citoyen du Canada, nous communiquerons à un gouvernement étranger toutes les informations bancaires vous concernant qui étaient jusqu'à présent privées et confidentielles, simplement parce qu'il l'a demandé, et parce que le Canada a mortellement peur de subir d'éventuelles sanctions financières ou autres des États-Unis. Nous avons très peur du tyran du Sud. Nous acceptons que les États-Unis puissent désigner n'importe qui comme une « personne américaine », malgré son lieu de résidence, son histoire, le fait qu'elle ait ou non dû de l'impôt aux États-Unis, et en infraction directe de la Charte canadienne des droits et libertés. Bien que vous soyez un citoyen canadien, nous avons choisi de violer vos droits garantis afin d'échapper à une éventuelle mesure de rétorsion financière des États-Unis. Tant pis pour vous, citoyen canadien. C'est nous qui dirigeons et vous ne pouvez rien y faire.

C'est un jour très, très triste pour le Canada. La FATCA est déjà un désastre. Elle devient de plus en plus difficile à faire appliquer chaque jour. Pourtant, le Canada l'a signée volontairement avec enthousiasme. Oh, Canada! Qu'as-tu fait? Si tu avais simplement eu le courage et la conviction de tenir tête aux États-Unis, tout leur dispositif punitif se serait effondré. Toutes les nations du monde te regarderaient avec respect et admiration et suivraient ton exemple. Au lieu de cela, on te considère maintenant encore plus qu'avant comme une petite nation timide et effrayée. Tu as laissé passer ta chance de briller. Tu as laissé passer l'occasion de te distinguer définitivement comme un pays souverain qui protège ses citoyens. Tous ses citoyens. Vous, monsieur Harper, et vos sbires, vous venez de causer un tort énorme à notre pays. Un jour peut-être réussirons-nous à nous rétablir, grâce à un leadership compétent et patriotique, mais ça prendra longtemps. Vous venez de causer des dégâts énormes, et des centaines de milliers d'entre nous ne l'oublieront jamais.

En conclusion, j'aimerais apporter mon appui à l'amendement qui vient récemment d'être proposé à l'AIG :

Nonobstant toute autre disposition de cette loi ou de l'accord, et pour toutes fins concernant la mise en œuvre de cette loi et de l'accord, « personne américaine » et « personne américaine spécifiée » ne comprennent pas toute personne qui possède la citoyenneté canadienne ou qui est résidente légale permanente résidant ordinairement au Canada.

Résumé

1. (Préféré) Ne pas approuver cet AIG irresponsable et irréfléchi entre le Département du Trésor (IRS) des États-Unis et le gouvernement du Canada

OU

2. inclure dans le texte de cet AIG l'amendement proposé ci-dessus.

Rem Ricks